

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Euro High Yield Bond

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe CR-CHF [H] - LU1486847319 - CHF - Capitalisation
d'actions:

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise à générer des revenus et une croissance du capital élevés. Il investira dans un portefeuille constitué d'au moins 2/3 de titres de créance négociables admis à une cote officielle émis par des sociétés publiques ou privées et libellés en euros, sans limite géographique, tout en se concentrant sur des émissions de moindre qualité (soit dont la notation est inférieure à investment grade).

Le Compartiment investira au moins 2/3 de son actif net dans des obligations à haut rendement libellées en euros (notation est inférieure à investment grade et qui sont assorties d'une échéance d'au moins un an) d'émetteurs internationaux. Les titres à haut rendement englobent ici des obligations présentant une notation BB+ ou inférieure attribuée par une agence de notation internationalement reconnue telle que Moody's ou S&P (ou jugée équivalente par la Société de gestion ou via une notation interne à la Société de gestion) ainsi que des obligations non notées à concurrence maximale de 10%. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et automatiquement aux notations émises par les agences de notation, mais effectue également sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des Actionnaires, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion relative aux titres obligataires concernés. Si la note d'un titre est abaissée en deçà de Caa2 ou CCC, la Société de gestion peut décider de vendre le titre concerné dans les six mois, dans des conditions de marché normales et dans le meilleur intérêt des Actionnaires. Le Compartiment n'investira pas activement dans les titres en difficulté. Si 10% ou plus des titres devaient voir leur note abaissée au point d'être considérés comme « distressed », tel que défini dans le prospectus, la proportion de titres dépassant ce seuil de 10% sera vendue dès que possible, dans des conditions de marché normales et dans le meilleur intérêt des Actionnaires. Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) complètent l'analyse de crédit et sont pleinement intégrés au processus d'investissement en deux étapes successives. Première étape : elle consiste à mettre en place des exclusions sectorielles strictes concernant l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon. Le Compartiment ne pourra dès lors pas investir dans ces secteurs. Deuxième étape : elle consiste à attribuer une notation ESG à une grande majorité d'entreprises dans l'univers d'investissement en combinant les deux approches « best-in-universe » (l'équipe de gestion privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité) et « best effort » (l'équipe de gestion encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux). Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et de la gouvernance d'entreprise, qui représentent respectivement 30% et 25% de la notation de chaque entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. L'analyse des controverses basée sur les éléments obtenus auprès de notre fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la

notation ESG de chaque entreprise. Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux. En ce qui concerne les actions qui ne sont pas surveillées par son modèle interne, la Société de gestion s'appuie sur des données extra-financières fournies par un prestataire de services externe. L'équipe ESG interne analysera les émetteurs sélectionnés par l'équipe de gestion du Gestionnaire. Par conséquent, au moins 75% des actifs nets du Compartiment sont soumis à une notation ESG interne. Ce système de notation ESG influe sur la structure globale du portefeuille en limitant son exposition aux émetteurs affichant des scores ESG plus faibles (niveaux 1 et 2) dans le but d'assurer un certain degré de qualité au regard des facteurs ESG. En particulier, la notation ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure ou égale à l'indice de référence, conformément à notre notation interne. Les investissements en titres de créance non notés, titres de créance convertibles, obligations de type « contingent convertible » (« CoCos ») et titres de créance assortis de warrants ne pourront excéder 10% des actifs totaux du Compartiment. Le Compartiment pourra recourir aux instruments financiers dérivés afin de couvrir le risque de change, ou d'obtenir une couverture contre ou une exposition au risque de taux d'intérêt ou de crédit (à des fins de gestion efficace de portefeuille). Le Compartiment pourra notamment, à l'entière discrétion de la Société de gestion, avoir recours à des credit default swaps (sur un titre ou sur un indice) ou des total return swaps, en qualité d'acheteur ou de vendeur. Les total return swaps liés à un indice peuvent être utilisés à concurrence de 10% des actifs nets du Compartiment en qualité d'acheteur, et de 20% des actifs nets du Compartiment en qualité de vendeur. Il est prévu que ces total return swaps représentent 2% des actifs nets du Compartiment.

Le Compartiment est géré de manière active et est géré en référence à son indicateur, le BofA Merrill Lynch Euro High Yield Fixed Floating Rate Constrained Bond Index ex Financials (HEAE). La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire datée du jour même. Les frais d'achat et de vente de titres (également appelés « coûts des opérations ») sont à la charge du compartiment. Ils s'ajoutent aux frais répertoriés dans le présent document et réduisent le rendement du compartiment.

La devise de référence du Fonds est l'euro mais cette classe de parts est exprimée en CHF. La classe de part CR-CHF [H] est couverte contre le risque de change CHF/euro. Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti. Durée de placement recommandée : 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 4 :

Le Compartiment présente un niveau de risque élevé comparé à d'autres fonds composés essentiellement d'obligations. Ceci résulte de sa politique d'investissement consistant à investir au moins 2/3 de ses actifs dans des titres de créance de qualité inférieure libellés en euros. Ces titres s'accompagnent d'un risque de défaut élevé par rapport aux obligations investment grade, qui n'est pas pleinement pris en compte dans la catégorie de risque.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. **Risque de liquidité** : le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. **Impact des techniques des techniques financières** : compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du Compartiment. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le Compartiment est exposé. **Risque de contrepartie** : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	1,53 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

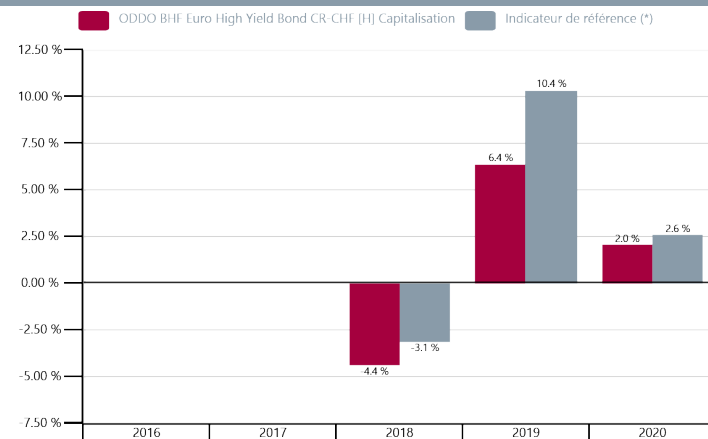
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2020.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 30/06/2000.

La devise de référence du Compartiment est EUR.

(*) Entre le 01/11/2009 et le 13/09/2016, l'indicateur de référence était le BofA ML Euro Fixed & Floating Rate HY 3% Constrained ex-Financials Index.

Entre le 13/09/2016 et le 06/06/2019, l'indicateur de référence était le BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Non-Financial Fixed & Floating Rate Constrained Index.

Depuis le 06/06/2019, l'indicateur de référence est le BofA Merrill Lynch Euro High Yield Fixed Floating Rate Constrained Bond Index ex Financials (HEAE).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/04/2021.